

## **Séance d'information sur les indications géographiques**

**Genève, 29 mars 2022**

### PROGRAMME

*établi par le Secrétariat\**

---

\* Le programme a été approuvé par le Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) à sa quarante-quatrième session.

15 h 00 – 15 h 10 Observations liminaires du président de la quarante-cinquième session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT)

15 h 10 – 16 h 30 **Séance 1 : Examen des indications géographiques dans les systèmes *sui generis* et les systèmes des marques**

*Les conférenciers expliqueront la manière dont les indications géographiques sont traitées dans leurs juridictions, y compris i) la combinaison de mots avec des éléments graphiques et les indications géographiques constituées uniquement d'un élément graphique; ii) le poids accordé aux éléments descriptifs; iii) les conflits; et iv) l'étendue de la protection. Les conférenciers représentent les offices dans les systèmes *sui generis* et les systèmes de marques.*

Animatrice : Mme Suelen Carls, professeure invitée, Université de Marília (Unimar), Marília (Brésil)

Conférenciers : Mme Nancy Omelko, conseillère principale pour les marques en politique internationale, Bureau de la politique et des affaires internationales, Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO), Alexandria, Virginie (États-Unis d'Amérique)

Mme Fleurette Coetzee, manager principal : Marques, chef de la division des marques, Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle (CIPC), Département du commerce, de l'industrie et de la concurrence (DTIC), Pretoria

Mme Nguyen Thi Phuong Thao, examinatrice, Centre des indications géographiques et des marques internationales, Office de la propriété intellectuelle du Viet Nam (IP Viet Nam), Hanoi

M. Alexandre Levy, adjoint aux affaires internationales, Service juridique et international, Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), Montreuil (France)

16 h 30 – 16 h 40 Pause café

16 h 40 – 18 h 00 **Séance 2 : Moyens de prévenir l'enregistrement de mauvaise foi des noms de domaine composés, en tout ou en partie, d'indications géographiques**

*Les conférenciers examineront la question des droits de propriété intellectuelle sur des indications géographiques enregistrés ou utilisés de mauvaise foi dans le système des noms de domaine et la manière dont une telle utilisation peut être empêchée.*

Animateur : M. Christian Wichard, vice-directeur général, Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs, Berlin

Conférenciers : M. Massimo Vittori, directeur exécutif, Organisation pour un réseau international d'indications géographiques (oriGIIn), Genève

M. Lindesay Low, président du sous-comité, Comité des indications géographiques, Association internationale pour les marques (INTA), Édimbourg

M. Dustyn Taylor, sous-directeur, Bureau de la politique et des affaires internationales, Office de la propriété intellectuelle de l'Australie, Canberra

18 h 00

Clôture de la séance

[Fin du document]